

Haïti: le rôle stratégique du privé; le rôle-pivot du Canada

JOE CLARK

*Ancien premier ministre du Canada
et membre du conseil de la Fondation canadienne
pour les Amériques (FOCAL)*

CAROLINE LAVOIE

Agente pour le programme sur Haïti à la FOCAL

Au moment où le Canada concentre ses énergies à relever les défis en Afghanistan, le fruit de ses efforts soutenus en Haïti, un autre pays de la plus haute priorité en matière de politique étrangère et d'aide au développement, commence à donner des signes clairs de progrès. En effet, le pragmatisme qui succède à l'euphorie ayant suivi l'élection du président René Préval constitue une bonne nouvelle. Par ailleurs, les choses se sont aussi beaucoup améliorées en matière de sécurité, bien qu'il reste beaucoup à faire.

En Haïti, cependant, on craint que la diffusion des bonnes nouvelles soit empêchée du fait d'une certaine habitude des médias et des institutions étrangères à la situation désespérée de cet État caribéen.

Lors d'une réunion tenue plus tôt ce mois-ci, le secteur privé haïtien s'est dit préoccupé par le fait qu'une distorsion existe dans les médias internationaux et les avertissements lancés aux investisseurs qui entrave la croissance économique et la reconstruction en Haïti. On cite les règles contraignantes qu'ont plusieurs banques et compagnies d'assurances étrangères sur les investissements en sol haïtien. On établit aussi des comparaisons avec d'autres pays en proie à des problèmes similaires de violence et de pauvreté mais pour lesquels la communauté internationale semble être plus tolérante.

Toutefois, au fur et à mesure que la poussière retombe, la confiance revient pour enclencher des efforts solides et la collaboration entre divers acteurs. Si le gouvernement Préval-Alexis a maintenant atteint un degré de stabilité appréciable, le secteur privé haïtien mérite aussi l'attention de la communauté internationale pour sa mobilisation active dans le développement social et ses tentatives à formaliser un dialogue avec le gouvernement.



ARCHIVES REUTERS

Au Québec, au Canada et ailleurs, les avis sont divisés sur la question des partenariats public-privé alors que les visions du rôle de chaque secteur déclinent les nuances. Plusieurs perçoivent aussi le secteur privé haïtien en particulier comme l'émetteur de contributions négatives à la stabilité et au développement social d'Haïti et soupçonnent les chefs d'entreprise d'avoir favorisé le départ d'Aristide ou, du moins, de lui avoir laissé la voie libre.

Cependant, dans un contexte de déroutement de l'État et de quasi-absence d'infrastructures sur lesquelles reconstruire, il serait mieux avisé de se réjouir de la présence d'un secteur privé entreprenant et socialement engagé. Un nombre important de chefs d'entreprise haïtiens démontrent un engagement ferme dans le développement social et démentent l'image équivoque de certains de leurs confrères.

Dans un contexte mondial où la responsabilité sociale des entreprises s'intègre à la culture entrepreneuriale et s'impose sur la place publique, la vision traditionnelle du développement doit s'ajuster pour voir l'entreprise privée comme un acteur de premier plan. Le Canada a su épouser cette vision avant-gardiste et doit continuer de le faire.

C'est en effet à la maison Willson du lac Meech que se sont réunis pour la première fois une vingtaine de leaders du secteur privé haïtien avec un groupe de bailleurs de fonds internationaux en septembre 2005. Cette première réunion a été l'initiative d'Enrique Iglesias, alors président de la Banque interaméricaine de développement (BID), et de Joe Clark, membre du

conseil de la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), un institut de recherche sur les politiques touchant l'Amérique latine et les Caraïbes basé à Ottawa. L'ACDI ainsi qu'Exportations et Développement Canada ont aussi donné leur appui.

Cette rencontre fut un véritable succès. Ce premier rassemblement délibéré et organisé des diverses entreprises haïtiennes a permis des échanges francs et ouverts sur les priorités et les capacités du secteur privé pour la reconstruction d'Haïti.

Parmi les résultats, on compte la naissance d'une confiance réciproque entre les bailleurs et le secteur privé. Ceci a mené à leur collaboration directe, notamment lors d'une réunion du Cadre de coopération intérimaire (CCI), un espace précédemment fermé au secteur privé. Encore une fois, de telles avancées sont précieuses dans un contexte où l'État haïtien ne suffit pas à la tâche.

Le sérieux du secteur privé n'a pas faibli depuis cette réunion. Des efforts concertés en Haïti et l'engagement soutenu de la FOCAL s'est formé un consensus sur l'éducation comme priorité nationale et sectorielle. La stabilité politique et économique repose en grande partie sur une population éduquée alors que le secteur privé haïtien a un intérêt direct dans la création d'une main-d'œuvre qualifiée et dans le développement de l'entrepreneuriat.

Une deuxième réunion entièrement consacrée à ce thème a eu lieu les 3 et 4 février derniers. Cette fois, la rencontre s'est tenue au Centre présidentiel Jimmy Carter d'Atlanta. Signe que le secteur privé est maintenant considéré comme un partenaire sérieux, un nombre élargi de bailleurs était présent.

Les manques de l'État

Si l'idée d'un rôle élargi du privé dans un domaine habituellement public comme l'éducation soulève des inquiétudes légitimes, il faut comprendre certains aspects fondamentaux de la réalité haïtienne. D'abord, le secteur privé assure déjà la provision de 80 % de l'éducation de manière directe, par la construction et l'administration d'écoles. Cette réalité n'est pas la conséquence de choix idéologiques. Elle est plutôt la réponse qu'on a graduellement donnée au manque cruel de ressources de l'État. Celui-ci n'est pas en mesure d'as-

surer seul la régulation du système, la définition d'un cursus national et la construction et l'entretien d'écoles pour l'éducation universelle.

Il est aussi chose courante pour les entreprises de mener des projets individuels, allant de bourses d'études aux enfants d'employés aux dons de matériel en passant par l'octroi de bonis de la rentrée, la formation professionnelle et le financement de repas chauds dans les écoles. L'envers de la médaille: ces initiatives sont par essence des idiosyncrasies et l'absence de structure limite leur impact.

L'accès, la qualité et la demande restent des défis de taille. Un tiers des enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école, souvent à cause du coût financier (environ 110 \$ par année) que cela représente dans un pays où 71 % des ménages ont un revenu inférieur à 2 \$ par jour.

Dans un tel contexte, il est clair que le privé doit occuper une place prépondérante dans l'élaboration de stratégies pour l'avenir et qu'un partage des tâches doit être formalisé entre le public et le privé. La rencontre à Atlanta a démontré que les entreprises comme le gouvernement sont d'accord sur ce point, bien qu'une vision commune détaillée sur les rôles de chacun reste à définir. D'un côté, les entreprises soulignent leur besoin urgent du rôle régulateur et administratif de l'État. De l'autre, le gouvernement en appelle à l'expérience et aux ressources du secteur privé dans une stratégie à long terme (d'ici 2015) dévoilée par le ministre de l'Éducation, Gabriel Bien-Aimé, lors de cette réunion.

Au même titre, l'appui de la diaspora est qualifié d'essentiel. Dans un contexte de ressources limitées, l'alliage des ressources peut rendre les investissements beaucoup plus efficaces.

Si plusieurs propositions concrètes ont été formulées à Atlanta, dont l'engagement de se réunir à nouveau au cours des prochains mois pour une rencontre vers l'élaboration d'une structure pour un partenariat public-privé formel, le principal accomplissement du processus de la maison Willson est sans doute d'avoir rassemblé des parties traditionnellement éloignées l'une de l'autre et d'avoir aidé à forger des bases communes. Cela rend d'autant plus importante la contribution canadienne et contribue à renforcer notre approche comme médiateur et comme promoteur de la paix sur la scène internationale.